

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du CGMC du 25/02/09

Motion 1 : L'AG du CGMC déclare que le CGMC est toujours en lutte

Refus de vote : 1

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 31

Motion adoptée

Motion 2 : L'AG du CGMC exige la restitution des 1030 emplois supprimés au budget 2009, et l'ouverture de négociations sur un plan pluriannuel de recrutement permettant la résorption de la précarité.

Refus de vote : 0

Contre : 0

Abstention : 3

Pour : 30

Motion adoptée

Motion 3 : L'AG du CGMC refuse l'éclatement du CNRS (qui doit maintenir toutes les disciplines et assurer la continuité thématique), refuse le découpage de l'INSERM en Instituts, de la dilution de l'INRA dans un consortium, refuse le transfert des personnels IRD aux universités, refuse le contrat d'objectifs sans moyens imposé au CEMAGREF et la transformation des EPST en simples agences de moyens

Refus de vote : 0

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 25

Motion adoptée

Motion 4 : L'AG du CGMC exige l'abandon de toute politique de désassociation et le maintien des UMR permettant une coopération entre universités et organismes.

Refus de vote : 0

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 26

Motion adoptée

Motion 5 : L'AG du CGMC exige le retrait du projet de contrat doctoral unique.

Refus de vote : 1

Contre : 1

Abstention : 1
Pour : 23
Motion adoptée

Motion 6 : L'AG du CGMC appelle au boycott des jurys des chaires (ex-d'excellence, maintenant dites « mixtes organismes-universités »)

Refus de vote : 0
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 26
Motion adoptée

Motion 7: L'AG du CGMC demande que l'ANR retrouve le périmètre et les prérogatives qui avaient été demandés pour une agence de recherche dans le cadre des Etats Généraux de 2004.

Refus de vote : 0
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 26
Motion adoptée

Motion 8 : L'AG du CGMC demande qu'une agence nationale d'évaluation obéisse aux règles suivantes :

1. Une procédure de nomination des délégués claire et transparente, comportant une part de processus électif.
2. Une procédure claire, connue et collégiale sur l'utilisation qui est faite des évaluations de cette agence.
3. Que les critères sur lesquels se base l'évaluation résultent d'un choix consensuel au sein des disciplines.

Refus de vote : 0
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 26
Motion adoptée

Motion 9 : L'AG du CGMC mandate Olivier Gandrillon pour la réunion nationale du 12 mars.

Refus de vote : 0
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 26
Motion adoptée

Les deux motions suivantes n'ont pas été adoptées

L'AG du CGMC exige le transfert immédiat des crédits 2009 de l'ANR vers les EPST et les universités pour leur donner les moyens de recruter sur postes statutaires et de mener une politique scientifique.

Refus de vote : 1

Contre : 4

Abstention : 17

Pour : 7

Motion non adoptée

L'AG du CGMC appelle le boycott de l'AERES et la restitution de l'intégralité de ses prérogatives au comité national de la recherche scientifique et aux instances scientifiques des autres organismes pour l'évaluation des équipes et laboratoires.

Refus de vote : 0

Contre : 1

Abstention : 25

Pour : 0

Motion non adoptée